

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2890(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles relatives aux établissements détenant des animaux terrestres et aux couvoirs ainsi qu'à la traçabilité de certains animaux terrestres détenus et des œufs à couver		
Complétant 2013/0136(COD)		
Sujet		
3.10.04 Elevage et production animale		
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire		
3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité		

Evénements clés			
21/09/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)06725	
21/09/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
06/10/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/10/2021	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
30/11/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		